23

Nom : Rouvier

Prénoms : Ernest Gustave Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 1027.

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 12 Septembre 1896, à Orcinas, canton de Dieulefit, département de la Drôme, résidant à Aleyrac, canton de Dieulefit, département de la Drôme, profession de journalier, fils de Félicien et de Daurier Pauline, domiciliés à Aleyrac, canton de Dieulefit, département de la Drôme

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux bruns, Yeux gris, Front moyen, Nez moyen, Visage rond, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 61 centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.

Marques particulières :

Degré d'instruction :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 67 de la liste du canton de Dieulefit

Classé dans la 2e partie de la liste en 1915 "Bégaiement."

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 17 Mai 1915. Arrivé au Corps le 17 Mai 1915.

Classé Sce armé par la Con de réforme de Montélimar du 17 Septembre 1915 – (loi du 17 août 1915). Passé au 157e régt d'Infie le 25-4-1916. – (D. M. N° 6595. 1/11 du 18-4-1916. Passé au 12e régt d'Infie le 2 octobre 1916. Disparu le 20 août 1917 au combat de Louvemont (Meuse)

Décès fixé au 20 août 1917 à Louvemont, par jugement déclaratif du Tribunal de Montélimar du 16 juillet 1921.

	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au contrôle spécial.	NUMÉROS matricule ou au répertoire.
Armée active.	52e Régt d'Infie		~~8965~~
	157e régt d'Infanterie		~~14884~~
	12e — id —		11000
Disponibilité et réserve de l'armée active.			
A mée territoriale et sa réserve.			

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D domicile. R résidence.

CAMPAGNES.

Campagne de l'Allemagne du 17 mai 1915 au 20 août 1917.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve. ... 1re dans l ..., du ... au ...
2e dans l ..., du ... au ...
Supplémentaires dans l ..., du ... au ...

Armée territoriale. 1re dans l ..., du ... au ...
Supplémentaires dans l ..., du ... au ...

Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du ... au ...
Du ... au ...

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri Charles-Lavauzelle. — N 1001 int. — 1415.